

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe des Associations

Le groupe des associations salue tout d'abord le caractère original de ce travail, qui a été produit dans un dialogue riche et fructueux avec un groupe de citoyennes et de citoyens tiré au sort et tout particulièrement impliqué. Original aussi car il prolonge l'avis *Fractures et transitions*, que le Conseil avait engagé, un peu avant les mouvements des Gilets jaunes.

Pourquoi avoir prolongé la réflexion ? peut-être parce que nous ressentons les blocages de notre société, le sentiment d'une fin de cycle, un besoin de préparer différemment et sereinement l'arrivée des futures générations, le besoin surtout de prendre le temps d'un pas de côté. Nous avons pensé ce travail comme un chemin à prendre paisiblement, pas à pas, tout en étant déterminés.

La crise sanitaire est arrivée s'ajoutant à l'urgence climatique, précipitant nos réflexions. Notre conscience collective et notre inquiétude sont devenues plus vives. Sommes-nous à la hauteur des attentes et des besoins de celles et ceux que nous représentons ? Cet avis devait-il simplement traiter de l'ascenseur social ou aborder l'ensemble des conditions à réunir pour construire un avenir désirable et imaginer les solidarités de demain ? Devons-nous rappeler nos fondamentaux ou ouvrir de nouvelles voies en faisant table rase du passé ? Adapter nos systèmes ou renverser la table ? « Qui » sont les nouvelles générations ? De qui parlons-nous ? A qui parlons-nous ? Toutes ces questions ont été soulevées au début de nos travaux, elles n'ont pas toutes été élucidées et nous restons aussi un peu sur notre faim. Reconnaissons néanmoins que nous ne pouvions les résoudre en si peu de temps.

Elles nous ont néanmoins guidés et permis de produire un texte sérieux qui a le mérite de présenter un diagnostic partagé et de recenser les problématiques à traiter. Tout en dressant quelques pistes.

A cet égard, le groupe des associations soutient sans réserve les préconisations n°1, 6, 19, 20, 21, 27 et 28 dont certaines auraient pu être approfondies :

- la demande d'une refonte de la fiscalité (préconisation n°1);
- la reprise de la demande d'élargissement du compte engagement citoyen (n°19);
- la péréquation financière : plus simple et lisible associée à évaluation systématique (n°20);
- un accès numérique universel aux services publics (n°21);
- la définition d'indicateurs complémentaires au PIB (n°27);
- une réflexion sur le cadre de l'action publique (n°28).

Parmi celles-ci, le groupe des associations attire particulièrement l'attention, à l'instar de la fondation Abbé Pierre, de la Fédération des Acteurs de Santé ou encore de l'UNIOPSS, sur la préconisation n°6 demandant sans tarder la prolongation de la trêve hivernale.

Au-delà du calendrier choisi, le groupe des associations regrette également le traitement des questions relatives à la protection sociale et à la culture. Celle-ci n'est pas prise dans la bonne dimension ni dans la bonne envergure. Notre dernier regret est de ne pas avoir su donner une place plus conséquente aux jeunes de moins de 30 ans dans la composition du Groupe Citoyen.

Cela dit, cette remarque de principe ne doit pas gommer notre reconnaissance à l'égard des citoyennes et des citoyens, comme de chacune et de chacun des conseillers, qui ont ensemble co-élaboré cet avis. Notre groupe salue les rapporteurs comme le président de commission pour le format qui en résulte. Des éclairages séquencés, inscrits dans le texte apportent un relief utile, le récit collectif est enthousiasmant. La participation citoyenne a été une réalité pendant plusieurs mois pour ces femmes et ces hommes qui nous ont épaulés dans la construction de cet avis. Nous les félicitons et les remercions très sincèrement.

Quelle belle idée, nous pouvons être collectivement fiers du résultat, même s'il reste en partie inachevé. Soyons prêts à recommencer !

Car le CESE a entamé sa mue depuis quelques années et prouvé s'il en était besoin qu'il était possible de compléter ses procédures en mêlant tout type de méthodes participatives.

Formons le vœu que les générations nouvelles et futures bénéficient toujours de cette institution solide, qui offre un cadre essentiel, avec les CESER et les conseils de développement dans les territoires, à l'expression de la société civile organisée et à la démocratie participative.